

Foire aux questions : FAQ

Puis-je appliquer une peinture ou une teinture sur le bois traité d-blaze?

Non. Nous ne le recommandons pas, car cela pourrait compromettre la performance du traitement D-Blaze en ce qui a trait à la cote de propagation des flammes et d'émissions de fumée en cas d'incendie.

Quels éléments sont couverts par la garantie D-Blaze de 50 ans?

La garantie de 50 ans D-Blaze couvre toute défaillance structurelle causée par une réduction de résistance sous les valeurs d'application de conception recommandées des produits de bois traité D-Blaze suite à une exposition à des températures de toit de 66 °C / 150 °F (bois d'œuvre) et 77 °C / 170 °F (contreplaqué).

Est-ce que les produits D-Blaze contiennent de l'urée, du formaldéhyde ou des composés organiques volatils (COV)?

Non. Les produits D-Blaze ont obtenu la certification GREENGUARD Gold en 2016, car ils ne contiennent pas d'urée ou de formaldéhyde en tant qu'ingrédient actif ou composant inerte, et ils ne contiennent pas de composés organiques volatils (COV).

Que faire si le bois ignifugé D-Blaze est exposé à la pluie sur le chantier?

Le bois ignifugé D-Blaze doit être gardé au sec lors du transport, de l'entreposage et sur le chantier. Si le traitement D-Blaze est mouillé, sa performance peut être réduite. Étant donné que le degré d'exposition à la pluie varie, si le bois D-Blaze est mouillé lors du transport, de l'entreposage ou sur le chantier, il doit toujours être séché conformément aux spécifications originales avant d'être couvert ou encloué.

Quels clous ou boulons dois-je utiliser avec le bois ignifugé D-Blaze?

Les codes du bâtiment nationaux et locaux changent fréquemment. Viance recommande de toujours consulter les codes du bâtiment locaux pour obtenir les listes des fixations et systèmes de fixation approuvés. À l'heure actuelle, les fixations d'acier galvanisé à chaud ou d'acier inoxydable sont recommandées.

Est-ce que le traitement D-Blaze a une incidence sur la résistance du bois?

Oui. Le bois ignifugé D-Blaze a été mis à l'essai par des laboratoires indépendants conformément aux normes ASTM 5516 et ASTM 5664 de l'industrie pour déterminer les facteurs de réduction de résistance pour les différentes conditions d'utilisation, y compris les températures de toit de jusqu'à 66 °C / 150 °F pour le bois d'œuvre et 77 °C / 170 °F pour le contreplaqué. Les échantillonneurs, les architectes et les concepteurs doivent consulter et adhérer aux facteurs d'ajustement de conception de résistance et aux cotes des longueurs publiés dans la documentation actuelle des produits D-Blaze.

Est-ce que le bois ignifugé D-Blaze est reconnu par les codes de modèles et les codes du bâtiment?

Oui. Le bois ignifugé satisfait à toutes les exigences des codes pour l'utilisation aux États-Unis, comme décrit par le CIR, l'IBS et le CNB du Canada.

Quels autres essais et approbations s'appliquent?

Visitez la page de produits D-Blaze pour obtenir la plus récente liste d'essais et d'approbations.

Est-ce que le bois ignifugé D-Blaze peut être coupé ou usiné suivant son traitement?

La coupe en longueurs, le perçage et les coupes diagonales, ainsi que le ponçage léger sont permis. Les sections exposées ne nécessitent pas de traitement sur le terrain. La coupe sur la longueur du bois de dimension n'est pas permise.



Exigences de manipulation D-Blaze®

On doit suivre les procédures de manipulation appropriées lorsqu'on utilise le bois d'œuvre et le contreplaqué D-Blaze®.

- Le bois ignifugé D-Blaze doit être gardé au sec pendant le transport et sur le chantier en couvrant le haut de la pile, en entreposant les matériaux sous un abri ou en élevant la pile au-dessus du sol, ainsi qu'en permettant une circulation de l'air autour du bois. Le revêtement de toit doit être couvert dès qu'il est possible de le faire de manière pratique après l'installation. Si les produits de bois ignifugé D-Blaze sont mouillés pendant la construction, on doit les laisser sécher avant de les enclouonner ou de le recouvrir à l'aide de matériaux de toiture.
- Lorsqu'on installe des produits de bois d'œuvre et de contreplaqué D-Blaze, il est important d'utiliser les facteurs d'ajustement des valeurs de conception de notre guide technique.
- Le contreplaqué D-Blaze doit être espacé et fixé selon les recommandations du « APA Engineered Wood Construction Guide » (formulaire E30) publié par l'APA - The Engineered Wood Association.

La coupe en longueurs, le perçage et les coupes diagonales, ainsi que le ponçage léger sont permis. Les sections exposées ne nécessitent pas de traitement sur le terrain.

La coupe sur la longueur du bois de dimension n'est pas permise.

- Les coupes du bois en longueurs (coupes transversales et coupes aux extrémités) sont permises. Les trous et les joints tels que les emboîtements, les biseaux, les entures et les joints par recouvrement sont également permis.
- La coupe sur la longueur du bois d'œuvre, telle que la coupe d'une planche de 2 x 4 po en deux planches de 2 x 2 po, n'est pas permise. De plus, on ne doit pas couper des limons après le traitement, car l'effet est similaire à la coupe sur la longueur.
- L'usinage (rectification) du bois d'œuvre n'est pas permis. Si des formes ou des épaisseurs spéciales sont requises, on doit effectuer l'usinage avant le traitement.
- La coupe du contreplaqué dans n'importe quel sens est permise sans restriction.
- Le ponçage léger du bois d'œuvre ou du contreplaqué est permis pour retirer le fil de bois surélevé ou préparer la surface pour la finition.
- La rectification ou le formage doivent être effectués avant le traitement.
- Le revêtement aux extrémités n'est pas requis



Bois ignifugé D-Blaze® en contact avec les fondations de béton ou de maçonnerie

Les composants chimiques utilisés pour fabriquer le bois ignifugé D-Blaze sont légèrement solubles dans l'eau et pour cette raison, comme c'est le cas avec tous les ignifugeants intérieurs, le bois ignifugé D-Blaze peut uniquement être utilisé dans les applications intérieures sèches. Un mouillage limité lors de la construction peut être toléré, mais le bois doit sécher avant qu'il ne soit encloué.

Le composant ignifugeant actif dans le bois ignifugé D-Blaze est un complexe de phospho-ammonium-borate. Il est connu que certains composés de borate exercent une activité biologique sur les champignons décomposeurs et les termites. Cependant, pour revendiquer une efficacité biologique, un produit doit être évalué par l'EPA aux É.-U. et inscrit à cette fin. De plus, du point de vue du code du bâtiment, il doit y avoir une preuve documentée qu'un produit a été évalué conformément aux normes d'efficacité de l'American Wood Protection Association ou qu'il est conforme à la norme ICC-ES AC 326. Le traitement D-Blaze n'a pas été évalué par l'EPA des États-Unis ou selon la norme ICC-ES AC 326 et il n'a pas été normalisé en tant qu'agent de préservation du bois par l'AWPA. Cela signifie que la revendication d'efficacité contre les champignons décomposeurs et les termites ne peut être confirmée.

Il y a une grande confusion sur le marché quant à l'utilisation du bois ignifugé pour les lisses basses et les charpentes intérieures. L'International Building Code (IBC) et l'International Residential Code (IRC) établissent des exigences et des restrictions précises sur l'utilisation du bois dans les charpentes de construction, en partie pour contrer le risque d'attaque par les champignons décomposeurs et les termites. La section 2304.11.2.1 de l'IBC et la section R317.1 de l'IRC stipulent que lorsque les solives de bois ou le bas des planchers de bois de charpente sans solives sont à moins de 457 mm (18 po), ou que les poutrelles de bois sont à moins de 305 mm (12 po) du sol exposé dans les vides sanitaires ou les zones non creusées situées dans les périmètres de fondation du bâtiment, la construction du plancher (y compris les poteaux, les poutrelles, les solives et les sous-planchers) doit être en bois naturellement durable ou traité avec un agent de préservation. Il s'ensuit que le bois ignifugé D-Blaze ne serait pas conforme au code si les critères de proximité du sol énumérés aux sections 2304.11.2.1 de l'IBC ou R317.1 de l'IRC existent.

La section 2304.11.2.2 de l'IBC s'applique au bois supporté par un mur de fondation extérieur (p. ex., une lisse basse). Elle stipule que : Les éléments d'ossature en bois, y compris les revêtements en bois, qui reposent sur les murs de fondation extérieurs et qui sont à moins de 203 mm (8 po) du sol exposé doivent être en bois naturellement durable ou traité avec un agent de préservation. Il s'ensuit que le bois ignifugé D-Blaze peut être utilisé comme lisse basse à condition que le bois ne soit pas à moins de 203 mm (8 po) du sol exposé.

En effet, ceci peut être interprété comme signifiant que le bois ignifugé D-Blaze peut être utilisé en contact avec le béton ou la maçonnerie qui ne sera pas humide ou mouillé en service. Par exemple, le blocage des fenêtres, les bandes de fourrure ou le blocage des chapeaux sur les murs extérieurs en béton ou en maçonnerie sont des applications acceptables pourvu qu'ils soient encloués dans l'enveloppe climatique et non exposés à l'humidité ou au mouillage.

Le bois ignifugé D-Blaze peut être utilisé en contact avec des planchers de béton secs, mais le bois ignifugé ne doit pas être utilisé en contact avec des planchers de béton humides ou des planchers de béton qui peuvent être sujets au mouillage, au lavage ou à l'inondation.

Dr Kevin J Archer
Directeur de la recherche et du
développement, 2015

Lignes directrices D-Blaze® pour la finition et l'utilisation d'adhésifs

La finition du bois ignifugé D-Blaze® avec une peinture ou une teinture peut inhiber la performance ignifugeante du traitement. Nous n'approuvons pas la finition du bois D-Blaze. Cependant, si une finition est requise, nous recommandons d'utiliser une peinture ou une teinture ignifugeante. Nous n'avons pas de recommandations pour ces produits.

Les finis sont couramment appliqués au bois ignifugé pour les scènes, les tribunes, les podiums, les vestibules d'église, etc. L'application d'un fini sur le bois D-Blaze disqualifiera également notre couverture de garantie. Voir ci-dessous pour les considérations si un fini est nécessaire pour le bois D-Blaze.

Le bois ignifugé D-Blaze de Viance peut être fini ou collé avec de bons résultats. Le traitement est à base d'eau et ne traverse pas les finis appliqués correctement. Les précautions et les procédures pour la finition ou le collage du bois traité sont similaires à celles du bois non traité. Comme pour le bois non traité, la performance du fini et de l'adhésif dépend fortement de la teneur en humidité, de l'essence, de la préparation de la surface, de la méthode d'application et du système de finition.

TENEUR EN HUMIDITÉ

La teneur en humidité du bois est un facteur critique pour déterminer l'efficacité des finis et des adhésifs pour le bois, qu'il soit traité ou non. On oublie souvent la teneur en humidité quand on cherche à terminer un projet de construction rapidement. Si la teneur en humidité est trop élevée, il est probable que la performance du fini ou de l'adhésif soit réduite. Consulter le fabricant du fini ou de l'adhésif pour déterminer les paramètres d'application.

Même si le bois d'œuvre et le contreplaqué D-Blaze sont toujours séchés au four après traitement (KDAT), un temps de séchage supplémentaire est nécessaire après l'installation en raison de la possibilité de réhumidification sur le chantier ou d'un gain d'humidité causé par un taux d'humidité élevé. De plus, même le bois KDAT frais n'aura pas une teneur en humidité uniforme assez basse pour la finition. Par exemple, le contreplaqué non traité est fabriqué à 6-8 % de teneur en humidité, comparativement au contreplaqué traité qui est se situe à 15 %. C'est pourquoi un séchage supplémentaire sur place est nécessaire, et c'est aussi la raison pour laquelle l'application de fini ou d'adhésif sur du bois fraîchement séparé n'est pas recommandée.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

La préparation de la surface est extrêmement importante. En plus d'être parfaitement sèche, la surface doit être exempte de saleté, de dépôts de surface, de poix, de poussière, de moisissure ou d'autres matériaux. Le ponçage, le nettoyage, le grattage, le brossage ou l'essuyage peuvent être nécessaires pour nettoyer la surface. Éviter le lavage ou le lavage à pression, car cela mouille le bois à nouveau. Les finis ou les adhésifs doivent être appliqués conformément aux recommandations du fabricant.

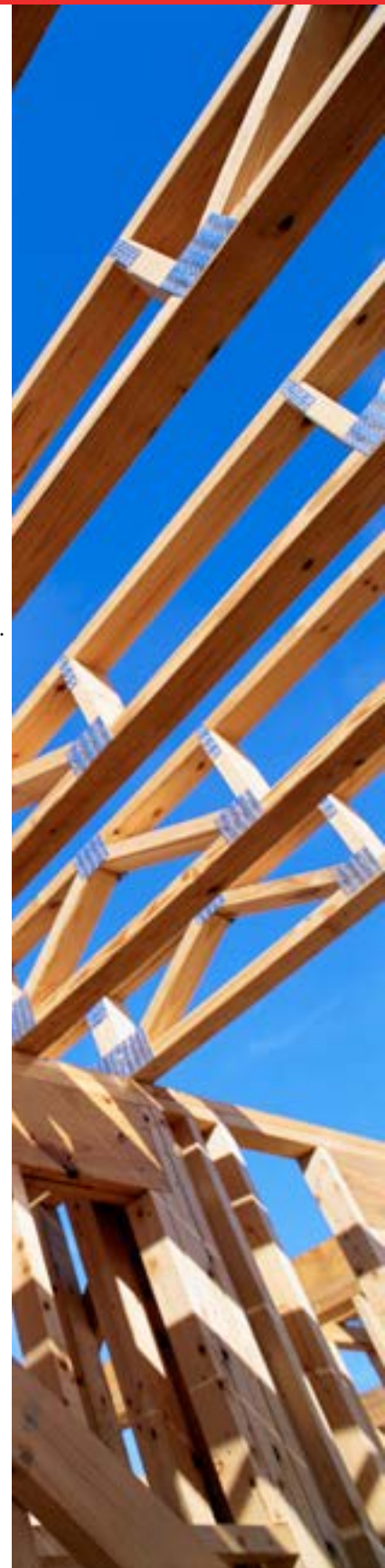
ESSAI DES ADHÉSIFS OU DES FINIS

En raison de la variété infinie des conditions météorologiques, des expositions des bâtiments, des conditions d'entreposage et des techniques de construction, Viance Treated Wood Solutions ne peut faire de recommandations détaillées sur la finition ou l'utilisation d'adhésifs avec ses produits. Viance Treated Wood Solutions décline toute responsabilité quant à la finition de ses produits, et la garantie ne s'étend pas au bois D-Blaze sur lequel une teinture ou une peinture a été appliquée par voie topique, car le fini peut nuire à la performance du produit ignifugeant.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR DE TESTER LE SYSTÈME DE FINITION DÉSIRÉ SUR UN ÉCHANTILLON DE MATÉRIAU ET L'EXPOSITION AUX CONDITIONS RÉELLES D'UTILISATION POUR DÉTERMINER SI L'EFFET DÉSIRÉ PEUT ÊTRE OBTENU.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR LA CONFIANCE ACCORDÉE AUX INFORMATIONS FOURNIES PAR VIANCE, LLC.

Les informations contenues dans le présent document sont vraies et exactes au meilleur de notre connaissance, mais sont fournies sans garantie. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, Viance Treated Wood Solutions (« Viance ») décline toute responsabilité et n'assume aucune responsabilité légale pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans le présent document ou de la confiance qui leur est accordée.



Fixations utilisées avec le bois ignifugé D-Blaze®

Les fixations utilisées avec le bois ignifugé D-Blaze doivent être en acier galvanisé, en acier inoxydable, en bronze au silicium ou en cuivre, conformément à la Section 2304.10.5 de l'IBC de 2018 et 2015, la Section 2304.9.5 de l'IBC de 2012, 2009 et 2006, la Section R317.3 de l'IRC de 2018, 2015, 2012 et 2009 ou la Section R319.3 de l'IRC de 2006, ou doivent être faites d'autres matériaux résistants à la corrosion et sont assujetties aux facteurs d'ajustement indiqués dans le Tableau 1 des spécifications techniques D-Blaze.

TABLE 1—DESIGN VALUE ADJUSTMENT FACTORS
FOR D-BLAZE® FIRE-RETARDANT LUMBER COMPARED TO UNTREATED LUMBER

PROPERTY	SERVICE TEMPERATURE < 100°F (38°C)	D-BLAZE® LUMBER ROOF FRAMING, CLIMATE ZONE ^{1,2}		
		1A	1B	2
Compression Parallel, Fc	0.935	0.935	0.935	0.935
Horizontal Shear	0.985	0.838	0.894	0.964
Tension Parallel	0.874	0.625	0.775	0.905
Bending: Modulus of Elasticity, E	1.000	0.977	0.986	0.997
Bending: Extreme Fiber Stress, Fb	0.972	0.740	0.828	0.939
Fasteners/Connectors	0.900	0.900	0.900	0.900

¹Climate Zone definition:

- Zone 1 – Minimum design roof live load or maximum ground snow load ≤ 20 psf (960 Pa)
- Zone 1A – Southwest Arizona, southeast Nevada (area Bounded by Las Vegas- Yuma- Phoenix- Tucson)
- Zone 1B – All other qualifying areas of the United States
- Zone 2 – Maximum ground snow load > 20 psf (960 Pa).

²Duration of load adjustments for snow loads, 7-day (construction) loads, and wind loads as given in the National Design Specification for Wood Construction® (NDS) also apply.

La corrosivité du bois ignifugé D-Blaze est inférieure au maximum permis par les normes de l'industrie et du gouvernement. Les fixations en acier galvanisé à chaud ou en acier inoxydable sont recommandées, et toutes les fixations devraient satisfaire ou dépasser les exigences des codes locaux.

Le taux de corrosion de l'aluminium (2024-T3), de l'acier au carbone (SAE 1010) ou de l'acier galvanisé, du cuivre ou du laiton rouge en contact avec le bois n'est pas augmenté par le traitement ignifugeant D-Blaze lorsque le produit est utilisé selon les recommandations.

Dans les applications intérieures du bois ignifugé D-Blaze conformes au code qui sont complètement protégées contre l'humidité, le mouillage et les intempéries, des fixations en acier au carbone non revêtues peuvent être utilisées.

On doit suivre les procédures de manipulation appropriées lorsqu'on utilise le bois d'œuvre et le contreplaqué D-Blaze.

- Le bois ignifugé D-Blaze doit être gardé au sec pendant le transport et sur le chantier en couvrant le haut de la pile, en entreposant les matériaux sous un abri ou en élevant la pile au-dessus du sol, ainsi qu'en permettant une circulation de l'air autour du bois. Le revêtement de toit doit être couvert dès qu'il est possible de le faire de manière pratique après l'installation. Si les produits de bois ignifugé D-Blaze sont mouillés pendant la construction, on doit les laisser sécher avant de les encloisonner ou de le recouvrir à l'aide de matériaux de toiture.
- Lorsqu'on installe des produits de bois d'œuvre et de contreplaqué D-Blaze, il est important d'utiliser les facteurs d'ajustement des valeurs de conception de notre guide technique.



- Le contreplaqué D-Blaze doit être espacé et fixé selon les recommandations du « APA Engineered Wood Construction Guide » (formulaire E30) publié par l'APA - The Engineered Wood Association.

Références sur les fixations du code du bâtiment pour le bois traité avec un agent de préservation et le bois ignifugé

International Residential Code (IRC)

R317.3 Fixations et connecteurs en contact avec le bois traité avec un agent de conservation et le bois ignifugé.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, et les connecteurs en contact avec le bois traité avec un agent de préservation et le bois ignifugé doivent être conformes à la présente section. Les poids de revêtement des fixations zinguées doivent être conformes à la norme ASTM A 153.

R317.3.1 Fixations pour le bois traité avec un agent de préservation.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour le bois traité avec un agent de préservation doivent être en acier galvanisé à chaud et zingué, en acier inoxydable, en bronze au silicium ou en cuivre.

Les types et les poids des revêtements des connecteurs en contact avec le bois traité avec un agent de préservation doivent être conformes aux recommandations du fabricant des connecteurs. En l'absence de recommandations du fabricant, un minimum d'acier galvanisé et zingué de type G185 conforme à la norme ASTM A 653, ou l'équivalent, doit être utilisé.

Exceptions :

1. Boulons en acier d'un diamètre d'un demi-pouce (12,7 mm) ou plus.
2. Les fixations autres que les clous et les rivets de bois peuvent être composées d'acier avec revêtement de zinc appliqué mécaniquement dont les poids de revêtement sont conformes à la norme ASTM B 695, classe 55, au minimum.
3. Les fixations en acier au carbone dans du bois traité au SBX/DOT et au borate de zinc dans un environnement intérieur et sec sont permises.

R317.3.2 Fixations pour les fondations de bois.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour les fondations en bois doivent être conformes aux exigences des fondations en bois permanentes de l'AF&PA.

R317.3.3 Fixations pour le bois ignifugé utilisé à l'intérieur ou dans les endroits mouillés ou humides.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour le bois ignifugé utilisé à l'extérieur doivent être en acier galvanisé à chaud et zingué, en acier inoxydable, en bronze au silicium ou en cuivre. Les fixations autres que les clous et les rivets de bois peuvent être composées d'acier avec revêtement de zinc appliqué mécaniquement dont les poids de revêtement sont conformes à la norme ASTM B 695, classe 55, au minimum.

R317.3.4 Fixations pour le bois ignifugé utilisé à l'intérieur. Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour le bois ignifugé utilisé à l'intérieur doivent être conformes aux recommandations du fabricant. En l'absence de recommandations du fabricant, la Section R317.3.3 doit s'appliquer.



International Building Code (IBC)

2304.9.5 Fixations et connecteurs en contact avec le bois traité avec un agent de conservation et le bois ignifugé.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, et les connecteurs en contact avec le bois traité avec un agent de préservation et le bois ignifugé doivent être conformes aux Sections 2304.9.5.1 à 2304.9.5.4. Les poids de revêtement des fixations zinguées doivent être conformes à la norme ASTM A 153.

2304.9.5.1 Fixations et connecteurs pour le bois traité avec un agent de préservation.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour le bois traité avec un agent de préservation doivent être en acier galvanisé à chaud et zingué, en acier inoxydable, en bronze au silicium ou en cuivre. Les fixations autres que les clous, les rivets de bois, les vis à bois et les tirefonds peuvent être composées d'acier avec revêtement de zinc appliqué mécaniquement dont les poids de revêtement sont conformes à la norme ASTM B 695, classe 55, au minimum. Les connecteurs qui sont utilisés à l'extérieur et qui sont en contact avec du bois traité avec un agent de préservation doivent comporter des types et des poids de revêtement conformes aux recommandations du fabricant du bois traité ou des connecteurs. En l'absence de recommandations du fabricant, un minimum d'acier galvanisé et zingué de type G185 conforme à la norme ASTM A 653, ou l'équivalent, doit être utilisé.

Exception : Les fixations en acier au carbone, y compris les écrous et les rondelles, utilisées dans du bois traité au SBX/DOT et au borate de zinc dans un environnement intérieur et sec sont permises.

2304.9.5.2 Fixations pour les fondations de bois.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour les fondations en bois doivent être conformes aux exigences des fondations en bois permanentes de l'AF&PA.

2304.9.5.3 Fixations pour le bois ignifugé utilisé à l'intérieur ou dans les endroits mouillés ou humides.

Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour le bois ignifugé utilisé à l'extérieur doivent être en acier galvanisé à chaud et zingué, en acier inoxydable, en bronze au silicium ou en cuivre. Les fixations autres que les clous et les rivets de bois peuvent être composées d'acier avec revêtement de zinc appliqué mécaniquement dont les poids de revêtement sont conformes à la norme ASTM B 695, classe 55, au minimum.

2304.9.5.4 Fixations pour le bois ignifugé utilisé à l'intérieur. Les fixations, y compris les écrous et les rondelles, pour le bois ignifugé utilisé à l'intérieur doivent être conformes aux recommandations du fabricant. En l'absence de recommandations du fabricant, la Section 2304.9.5.3 doit s'appliquer.

